

Laboule Infos

Janvier 2012

Editorial du Maire

L'année 2011 est terminée, emplie de très nombreux événements mondiaux, méditerranéens, nationaux, communaux. Du tsunami au Japon à la chute de dictateurs ou de terroristes mondialement recherchés, des printemps arabes à la crise de la zone euro, tout a revêtu un caractère d'exception, nous interpellant avec violence et consternation.

A l'échelle communale, c'est le désengagement par la démission de trois membres du Conseil Municipal qui a créé l'évènement de l'été. La démocratie impose que ce choix soit respecté.

Les motifs invoqués par certains n'engagent qu'eux-mêmes et je ne peux que regretter leur décision qui les a éloignés d'une équipe, d'une sincérité dans le cadre des « droits et devoirs » d'un élu, et du respect dont j'aurais souhaité qu'il fut le fil conducteur d'un comportement adulte vis-à-vis de leurs collègues, mais surtout des électeurs qui leur avaient accordé leur confiance.

Les élections municipales partielles ont donné à notre commune un nouveau Conseil, pour un mi-mandat. L'enthousiasme des nouveaux élus nous porte à croire que la vie municipale va continuer dans de bonnes conditions, dans la sincérité, l'envie de bien faire. Malgré l'avenir fait de morosité, d'incertitudes, les nouveaux élus ont toute la confiance de l'équipe qui les accueille. Ils ont compris les enjeux et ont fait part de leur envie de s'impliquer fortement dans les dossiers relevant de leurs compétences.

L'avenir de nos petites communes est inquiétant. La réforme des collectivités territoriales et les effets de la crise font que les moyens financiers jusqu'alors annoncés vont devenir de tristes inconnues pour cette année nouvelle et celles à venir.

Cette conjoncture ne m'empêchera pas de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite, de prospérité, de sérénité pour vous et toutes celles et ceux pour lesquels vous ne voulez que du bonheur.

Denise Ferrari

*Le maire de Laboule
et l'ensemble des élus*

vous présentent

leurs vœux

les meilleurs

pour l'année

2012



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le dossier avance. Une réunion où seront présentés les premiers plans aura lieu le 2 Février.

Le schéma directeur de l'eau consistant à établir un état des lieux général du réseau d'eau potable (existant : débits des sources, fuites sur canalisations, diagnostic des besoins ; avenir : perspectives par rapport à la possibilité de futures constructions, recherche d'éventuelles nouvelles ressources en cas de nécessité ...) est en cours d'élaboration. L'ingénieur du Bureau POEYRY travaille en étroite collaboration avec Olivier BERTRAND afin de mener au mieux ce dossier.

Dans ce numéro 26 de l'année 2012

Edito du Maire – Informations municipales	1 - 2 - 7
La vie au village	3
Libres propos	4
Election des délégués aux commissions – Aménagements dans la commune	5
La vie au village ... aujourd'hui et ... avant	6
Festivités – Avant programme	8

Informations municipales

Enfouissements du réseau électrique et téléphonique au Monteil

Travaux en cours de réalisation. Le chantier se déroule très bien.

Mme le Maire a sollicité le SIEC pour le maintien de l'inscription des Abriges lors d'une prochaine programmation.

Cadastre

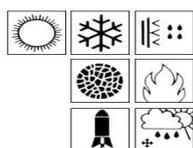
Un inspecteur du cadastre a travaillé sur la commune afin de procéder à une mise à jour du bâti. La commune fera l'acquisition en cours d'année des plans réactualisés.

Baux ruraux

Afin d'aider au mieux les agriculteurs qui auraient besoin de louer des terres communales pour faciliter leur installation, il a été demandé aux titulaires de baux de justifier de leur statut d'agriculteur en accord avec les membres de la commission agricole.

Assignation de la Mairie en justice

La Mairie, en la personne de Madame le Maire, a été assignée en justice pour avoir refusé un permis de construire et un certificat d'urbanisme. Le Tribunal a débouté les demandeurs justifiant du respect des règlements d'urbanisme par Madame le Maire.



Décharges sauvages

Les décharges sauvages sont strictement interdites. On constate cependant que des gravats, appareils électroménagers ou autres sont déposés en pleine nature. Ces actes sont répréhensibles par la loi. Tout contrevenant s'expose en conséquence à des amendes importantes. Il est demandé aux personnes qui exécutent ou font réaliser des travaux par des entreprises de respecter l'environnement et de s'abstenir de commettre de tels actes.

Ordures ménagères

Lors du dernier conseil communautaire, le financement du service des ordures ménagères a été très fortement débattu, suite à l'annonce d'une augmentation de 13% programmée pour 2012. Cela ne réjouit personne !!!

Cette augmentation est justifiée comme suit :

5% pour la part du SICTOBA et 5% pour conforter le fonds de roulement

2 % pour le budget de la collecte

1% différentiel entre le produit attendu par la redevance et le perçu.

Le fonds de roulement était jusqu'à présent assuré grâce à l'utilisation d'une ligne de crédit. Les banques n'en accordant plus par rapport à la crise, en 2012 il sera procédé à deux appels, le premier en février sur la base de 60 % de 2011, le second en septembre basé sur 40 % du coût de 2012, afin de permettre le fonctionnement de ce service.

Il est rappelé l'importance de réduire les tonnages et de respecter l'usage prévu pour chaque type de bac. Si l'on veut limiter les coûts, il est nécessaire de bien trier, de composter. Des sacs sont remis gratuitement par la mairie pour stocker emballages ou bouteilles.

Néanmoins, nous devons féliciter la plupart des boula-rains pour le civisme dont ils font preuve pour la plupart d'entr'eux. Le tonnage ramassé se réduit (peut-être un effet du compostage), les tris sélectifs sont bien faits et nous devons modifier le rythme des tournées.

Il est malheureusement trop souvent constaté que dans les bacs verts, destinés aux déchets ultimes dont le traitement est très onéreux, certains usagers déposent des objets tels que de l'électroménager, de la ferraille, des bouteilles, des ustensiles de cuisine, pots de peinture etc. ... et même du petit mobilier.

Cela n'est plus acceptable d'autant plus qu'une déchetterie est à disposition à Lablachère et qu'un service de stockage existe sur la commune géré par Olivier Bertrand. Malgré toutes les informations, les réunions, les affichages, ces consignes ne sont pas respectées par tous.

Les couts ne baisseront pas. Faisons en sorte de limiter les futures augmentations qui seraient générées entre autres par un manque de civisme.

DF



Tarif de la redevance des ordures ménagères

à compter du 1^{er} janvier 2012 :

Pour une personne :

Unité collecte : 28,93 € - Traitement : 50,25 €.

Laboule Infos

La vie au village

Concert "Bechstein du 12 Août 2011"

Depuis quelques semaines une présence imposante, noire et brillante s'adaptait en silence à sa nouvelle demeure : l'église de Laboule.

Petit à petit des curieux s'en approchaient, osaient toucher discrètement son corps lisse, se demandant s'il ne souffrait pas, ne déprimait pas dans cet environnement froid et solitaire.

Jusqu'au jour où André Sayasov, "notre" jeune Suisse, pianiste prodige déjà adopté par Laboule depuis qu'il avait réussi à faire surgir Chopin des entrailles du petit piano d'étude, l'année précédente, a posé ses doigts magiques sur les touches de Monsieur Bechstein. C'était le 10 août à 18 heures. A peu près 130 personnes attendaient avec impatience les premiers sons du monstre noir qui trônait de façon impressionnante sous la nef de l'église de Laboule.

André Sayasov était sans pitié : il lui a tout de suite infligé "La tempête" de Beethoven ce qui a très vite redonné une grande bouffée d'air frais à Monsieur Bechstein. Suivaient alors "Les tableaux d'une exposition" du compositeur russe Moussorgski, une pièce qui nous a transportés loin d'ici vers les contrées d'origine d'André. En prime, puisqu'on ne change pas les bonnes habitudes, la pièce "L'alouette de Glinka", moins connue mais merveilleusement interprétée, clôturait ce concert magnifique.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans l'achat du Bechstein, ainsi qu'au vendeur du piano qui s'est déplacé de Grasse pour assister à l'inauguration de son ancien protégé, au pianiste, au public toujours aussi fidèle, sans oublier une pensée admirative pour la tourneuse de pages, qui est très douée à cacher les tremblements de ses mains.

En rentrant chez moi après le concert, j'ai eu une petite conversation avec mon petit piano d'étude, en lui décrivant la prestation et la beauté de Bechstein. Ensuite je lui ai donné quelques jours de vacances en lui assurant qu'il restera toujours "mon ami de bois".

D.I.

Vitrine des créateurs de Laboule Edition 2011

Toussaint 2011, 2^{ème} biennale de la vitrine des créateurs de Laboule.

Samedi et dimanche les exposants s'installent dans un désordre très convivial où chacun trouve la niche qui lui convient.

Cette nouvelle édition, si elle rassemble un peu moins d'exposants que la précédente, réussit à accueillir une qualité d'exécution où chacun a voulu montrer son savoir faire et sa créativité.

C'est une grande chance pour notre village de pouvoir présenter une telle concentration de talents à la fois professionnels et amateurs au sein d'un si petit nombre d'habitants.

L'attrait de cette vitrine réside également dans la variété des types de créations: peintures, aquarelles, vanneries, paillas, céramiques, bijoux, verrerie d'art, sculptures sur bois, sculptures sur pierre, patchwork, photos, forge coutelière.

Chacun amenant souvent en prime à la créativité une expérience de nouvelles technologies créant ainsi un questionnement sur le savoir faire et la transmission d'un patrimoine qu'une humble vitrine comme celle de Laboule voudrait véhiculer.

Expo ouverte le Dimanche 30 octobre 2011 par un buffet gargantuesque offert par le Comité des Fêtes de Laboule et la Mairie de Laboule, (nous nous vîmes 500 en arrivant au bar), et clôturé le Dimanche 06 novembre par une soirée repas sorti de paniers fort copieux, ambiance assurée et chants rétros mais toujours appréciés et repris à l'unisson (merci Eric).

Un grand merci à tout ceux qui bénévolement ont permis la bonne organisation, le bon déroulement et la clôture conviviale de cette manifestation que, j'espère, nous pourrons réitérer en 2013 si toutefois Nostradamus et les Mayas se sont plantés dans leurs prévisions.

JPC

Internet Numeo

Une nouvelle fois, la commune a été en panne d'Internet : un poteau défectueux est tombé à Valousset ; sa chute a entraîné la casse des capteurs et des récepteurs photovoltaïques fixés sur ce poteau. Après des négociations compliquées (à qui appartient le poteau ? qui est responsable ? qui doit réparer ?...) et la bonne volonté d'Olivier, tout est remis en ordre. Mais jusqu'à quand ?

15 jours plus tard, suite à une coupure d'émission, Olivier a du grimper de nouveau au poteau pour réinitialiser la connexion.

Laboule Infos

Libres propos

...de Victor à son oncle

(Ce chapitre reçoit les propos libres des boularains ayant envie de s'exprimer sur un point ou un autre)

Dis-moi tonton ! J'ai entendu l'autre jour des réflexions qui m'ont donné à penser.

En premier : « les dépenses occasionnées pour la réfection et mise aux normes de la salle polyvalente n'étaient pas justifiées du fait de l'inoccupation quasi permanente de la salle ».

Cela me laisserait penser que ceux qui font ces réflexions ne participent jamais aux manifestations car, si je me souviens du nombre de fois où je suis venu, soit avec mes parents, soit avec des copains dans la salle polyvalente, cela en fait un paquet.

D'abord, tous les jours de l'été, du 14 juillet au 15 août, le petit bistrot a été ouvert et les jeux ont été journellement pratiqués, y compris le ping pong et des cours de couture.

Sans me souvenir de tout ce qui s'est passé, il y a eu la semaine des créateurs, pendant laquelle les œuvres d'une vingtaine de boularains ont été exposées et qui ont reçu un grand nombre de visiteurs dont 150 le jour du vernissage.

L'autre jour, le théâtre de la vallée d'Aoste a interprété des contes de cette vallée italienne de langue française.

Une soirée « autour des livres » organisée par la médiathèque de Valgorge, sans parler d'une autre soirée lecture.

Il ne faut pas oublier la mise à disposition de la salle pour des réunions privées, familiales ou non, les arbres de Noël des enfants, les soirées festives, ni les rendez vous hebdomadaires des amateurs de théâtre, de gymnastique ou de ping pong..., moi, je trouve qu'elle est pas mal occupée cette salle polyvalente.

La Communauté de Communes a déjà sollicité et utilisé notre salle polyvalente pour des réunions ainsi que le Sictoba ou le Syndicat de Rivières Beaume Drobie.

On devrait dire à ces détracteurs de venir s'investir un peu plus dans les animations du village, cela leur ferait connaître au moins leurs voisins.



le 29.11.2011, entretien à la salle polyvalente avec la médiathèque de Valgorge « Autour d'un livre »

Dis-moi tonton. Vous avez dû aller voter ces jours-ci ! Pourquoi ? Les gens se demandent pourquoi et qu'ils ne savent jamais rien...

C'est bien fiston, on voit que tu t'intéresses aux affaires du village. En effet, depuis plusieurs mois des conseillers ont démissionné de leur mandat de Conseiller Municipal soit parce qu'ils ont quitté le village, soit parce que leur emploi du temps ne leur laisse plus de temps disponible ou toute autre raison qui ne regarde qu'eux seuls. Leur décision a été entérinée par le Conseil Municipal et affichée sur les panneaux d'affichage avec les comptes rendu des conseils.

Lorsque le nombre de départs risque de modifier l'équilibre des décisions municipales, la Préfecture impose de remplacer ces absents en élisant de nouveaux candidats. N'importe qui, à condition qu'il soit éligible, peut se présenter. Dans ce cas d'élection partielle, la commune n'a aucune obligation de mettre des panneaux d'affichage en place ni de présenter des candidats. C'est ce qui a été fait, mais comme n'importe qui peut se présenter, n'importe qui peut venir le matin du vote avec ses propres bulletins. De ce fait, il est quasiment impossible de faire à l'avance une liste précise des candidats. Tu comprends ?

Laboule Infos

Informations municipales Election des délégués

Syndicat Intercommunal du canton de Valgorge

Marie Mennessier et Martine Ghilini - Titulaires
Marie-Hélène Grasset- suppléante

Syndicat intercommunal de voirie et de travaux annexes

Denise Ferrari - titulaire
Henri Derocles - suppléant

Parc Naturel des Monts d'Ardèche

Pascale Guillet - titulaire
Henri Derocles - suppléant

Communauté de Communes Beaume-Drobie

Denise Ferrari et Marie-Hélène Grasset - Titulaires
Gille Roux et Marie Mennessier - suppléants

SIVU des Inforoutes de l'Ardèche

Marie-Hélène Grasset - titulaire
Martine Ghilini - suppléante

C.C.A.S.

Marie-Hélène Grasset - Marie Mennessier - Monique Monnier
Martine Ghilini - Eric Potron - Henri Leynaud
Jean-Pierre Amic - Marie-Rose Peytaud

Commission agricole

Membres du Conseil Municipal

Henri Derocles - Gilles Roux - Marie-Hélène Grasset
Denise Ferrari - Jacques Roudil - Eric Potron

Membres extérieurs au CM

Alain Allignol - Maurice Augier - Agnès Serret

Appel d'offres & d'ouvertures des plis

Henri Derocles - Olivier Bernoud
Denise Ferrari - Marie Mennessier

Commission Culture et Patrimoine

Eric Potron - Martine Ghilini - Marie Mennessier

Centre Social rural intercommunal du pays de Valgorge

Marie-Hélène Grasset (titulaire)
Marie Mennessier (suppléante)

Syndicat Beaume Drobie

Marie Mennessier (titulaire) - Gille Roux (suppléant)

Aménagements dans la commune

Olivier, notre infatigable employé communal, s'évertue avec calme et beaucoup de soins à embellir et préserver notre environnement. Ainsi a-t-il créé et aménagé les emplacements destinés à recevoir les containers destinés à nos tris sélectifs des déchets ainsi que le montre l'emplacement de Valousset pratiquement terminé et celui, en cours, de Valos.



Jeu

Pouvez-vous identifier ce nouveau monument qui a germé sur le territoire de la commune ?



Laboule Infos

Soirée Jeux le 28 Avril 2012

Le Centre Social Rural Intercommunal de Valgorge a programmé une séance à la salle polyvalente.

Vide grenier le 17 mai 2012

Retenez vos emplacements pour cette journée vide grenier .

Noël des enfants - 20 enfants étaient présents au goûter de Noël organisé par le Comité des Fêtes dans la salle polyvalente. Ils ont participé à des jeux, échangé des friandises et reçu des cadeaux offerts par la municipalité (jouets pour les petits et places de cinéma pour les plus grands) sous le grand sapin décoré par Solange.

La friperie de Valgorge a déménagé. Elle est maintenant dans les locaux au-dessus de l'Office du Tourisme. On se croirait dans une boutique de prêt à porter. Tout est installé sur des portants neufs, rangés et fonctionnels. Il y a même une cabine d'essayage et des superbes miroirs. C'est un lieu très agréable avec un choix de qualité et un accueil très agréable.

Félicitations au Centre Social et aux bénévoles.

Ouverture le mardi de 15 à 17 heures et le samedi de 10 à 12 heures.

La vie au village Dans les temps anciens

Habitants de Laboule

Année	1593	1616	1638	1694	1701	1728	1733	1788	1801	1830	1954	2010
Ménages	133	119	125	146	145	114	140	133	146	176	85	
Hommes	364	320	335	390	359	385	367	396	374	465	120	
Femmes	354	316	331	375	339	363	360	408	368	447	115	
Habitants	718	636	666	765	698	748	727	804	742	912	235	141

Laboule – Nombre de foyers par hameau

	1593	1694	1788	1830	1954
Le Village	18	16	19	26	15
Les Abriges	20	17	17	23	9
Le Serre/Le Rieu	21	24	24	18	9
Le Monteil	36	39	28	38	21
Valos/Le Brau	21	28	24	31	15
Valousset	18	22	21	19	16

Délibérations sur l'école publique

1884 - demande de création d'une école mixte à Valousset pour les 20 enfants de 6 à 13 ans

1885 - coût de la nouvelle école des filles : 15.458F87

1907 - Attribution d'un terrain de 110m2 comme jardin à l'institutrice (parcelle 529 secteur B)

1892 - Demande d'un instituteur adjoint (plus de 60 élèves)

1896 - L'instituteur adjoint est mal logé; projet de construire un logement au-dessus de l'école actuelle

1903 - Accord préfectoral pour un emploi d'adjointe à l'école publique des filles

1925 - Création d'une classe enfantine annexée à l'école des filles (2 à 6 ans)

Informations municipales

Elections municipales partielles

Les 11 et 18 décembre 2011, les électeurs ont été appelés à voter pour élire quatre candidats.

Nombre d'inscrits : 124

Le 11/12/2011

Votants 41 - Exprimés 37

1 - Potron Eric (31 voix)

2 - Rolland Ghilini Martine (30 voix)

3 - Roux Gilles (31 voix)

Le 18.12.2011

Votants 34 - Exprimés 30

L'unique candidat Roudil Jacques a obtenu 30 voix

Tous les candidats ont été élus.

Conseil municipal actualisé au lendemain des élections

Ferrari Denise Maire

Mennessier Marie 1° adjointe
Grasset Marie Hélène 2° adjointe

Bernoud Olivier
Derocles Henri
Ghilini Martine
Guillet Pascale
Monnier Monique
Potron Eric
Roudil Jacques
Roux Gilles

Cap territoires

Suite à la réunion du 19 janvier, les CAP territoires sont remplacés par des dispositifs :

- Pilots (Projets à Impact large et d'orientation territoriale stratégique) pour les projets à caractère intercommunal et création d'un fonds départemental de solidarité en faveur des collectivités défavorisées.

- Dispositif de soutien aux projets relevant du développement durable, et dispositif d'aide spécifique à la sécurisation des arrêts de cars.

- Dispositif "Ardèche terre d'eau" maintenu pour l'eau et l'assainissement. Les montants alloués seront précisés courant Février et les projets devront être proposés le plus rapidement possible.

Photovoltaïque

Pour tout projet d'installation photovoltaïque, il y a lieu maintenant de consulter le PNR (Parc Naturel Régional)

Introduction de chamois sur le Chantor

Une réunion vient d'être programmée pour le 31 janvier au siège de la fédération. Les participants devront donner leur avis sur l'étude de faisabilité.

Document lisible en mairie.

Eclairage public

Une étude est en cours afin de connaître l'opinion des utilisateurs sur la réduction du temps d'éclairage des lampadaires publics. Il est difficile d'apprécier les diverses considérations entre :

- ceux qui considèrent comme une gabegie cet éclairage de 18h à 7h du matin

- ceux qui économisent l'énergie qu'ils consomment en éco-citoyens

- et les derniers qui feraient des reproches aux édiles municipaux si, par mégarde, l'obscurité d'après minuit provoquait une chute malencontreuse.

Propriété Chambon

Le projet d'hébergement et d'accueil (réhabilitation de la maison Chambon et création de 5 modules d'hébergement) suit son cours. Etant donné l'absence actuelle de PLU (Plan Local d'Urbanisme), la Direction Départementale du Territoire à Privas a également sollicité une dérogation à la loi Montagne pour cette autorisation de construire.



Assainissement

1 - Permis de construire : toute demande de permis de construire doit être soumise à la SPANC. Toute information sera donnée en Mairie lors de l'étude ou du dépôt de permis.

2 - Une demande de financement, pour un projet d'assainissement du Village (collecte et traitement des eaux usées), sera déposée cette année au Conseil Général.

Cabane pastorale

Le projet de rénovation de ce bâtiment sur le Tanargue destiné à héberger les bergers chargés de la transhumance soulève quelques problèmes qui demanderont encore quelques discussions avant que les parties n'évoluent vers un consensus satisfaisant pour tous.

La construction se trouve sur la commune de Laboule, mais le terrain appartient à l'ONF. Le maître d'ouvrage pourrait être la Communauté de Communes. Le coût est estimé à 200000 euros, dont le financement serait à trouver auprès de différents partenaires.

L'ONF propose un bail de 20 ans avec la Communauté de Communes, pour disposer de ce bâtiment. Afin de préserver l'avenir, Mme le Maire spécifierait bien dans le Permis de construire et tout document s'y rapportant, que ce bâtiment ne pourrait avoir d'autre usage que le pastoralisme.

Pour supprimer cette ambiguïté, nos représentants ont proposé un échange de terres avec une parcelle de la commune enclavée dans les terres de l'ONF.

Affaire à suivre.

Informations diverses

Concerts à Laboule

Après une saison 2011 bien remplie, voici venu le temps de préparer les concerts de l'été 2012. Comme les années précédentes, nous essayons de vous offrir un choix aussi varié que possible pour permettre à chacun d'y trouver son compte.

- musique baroque pour flûte à bec, viole de gambe et luth ou guitare (John Dowland, Haendel, ; Bach)
 - Jean-Sébastien Bach avec des partitas pour violon seul, violoncelle seul, luth et une sonate en trio pour ces trois instruments
 - Mélodies françaises de Gabriel Fauré, Claude Debussy, Vincent d'Indy et autres pour voix et piano
 - Musique brésilienne du 20^e siècle avec un choix d'œuvres de Villa-Lobos pour voix, guitare, flûte, clarinette, violon et violoncelle
 - 2 récitals de piano par André Sayasov et Heida Görtz avec des programmes surprise
 - un récital trompette et orgues par Sylvain Ketels, trompette solo de l'orchestre philharmonique de Lyon et Jean-Marc Gineste, titulaire de l'orgue de ND de Laboule
- quelques surprises aussi avec des chansons de Prévert et Kosma, de la musique Klezmer et peut-être le quatuor de flûtes du Conservatoire d'Antibes.

Dès que le programme sera définitif, il sera diffusé sur le Net auprès de ceux qui ont communiqué leur adresse courriel à (phithejy@orange.fr) et dans le numéro de Laboule info de Juillet 2012

Médiathèque

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche,

Conférence : « Solitaire, solidaire : Rousseau et le lien Social » par Bruno Bernardi, docteur en philosophie
Suivi d'une lecture-spectacle : « Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau » par la compagnie des ARTpenteurs
Jeudi 3 mai 2012 à 17h30 (conférence) puis à 21h30 (spectacle) à Valgorge.

Lectures à voix haute (mensuel)

Des lecteurs bénévoles vous font voyager le temps d'une lecture

Mardi 14 février 2012 et Mardi 13 mars 2012 - 15h - Relais de VALGORGE - Adultes - Entrée libre

Moikili (trimestriel)

L'équipe de la Médiathèque accueille les tout-petits de 0 à 3 ans accompagnés, pour partager des moments complices autour des livres, choisir leurs premières histoires ...

Mercredi 7 mars 2012 - 10h30 - Relais de VALGORGE - Entrée libre

Le temps d'un livre ... (semestriel)

Rencontre et échange ouvert à tous ceux qui désirent partager des expériences de lectures et/ou découvrir de nouveaux horizons de lectures.

Mardi 14 février 2012 - 20h30 - Relais de Beaumont - Adultes - Entrée libre

Et si vous rejoigniez notre équipe...

Les relais de la Médiathèque Intercommunale ont besoin de bénévoles qui contribuent à les faire vivre et fonctionner. N'hésitez pas à nous contacter pour offrir vos services !

Comité de rédaction ouvert à tous.

Ce numéro a été réalisé avec l'aide
de l'équipe municipale et de bénévoles.

Bulletin municipal
Dépôt légal à parution
Édité par la Mairie de Laboule
07110 Mairie de Laboule